



Accord de coalition
Koalitionsabkommen
CSV-déi gréng Walfer
2023-2029



Conscients de notre responsabilité envers les habitant.e.s de notre commune et dans l'effort de créer une politique municipale tournée vers l'avenir et proche des citoyens, les partis CSV et déi gréng ont signé cet accord de coalition. Il établit les fondations de notre collaboration au conseil communal pour la période législative de 2023 à 2029. Il esquisse les objectifs centraux et les projets sur lesquels nous nous sommes accordés pour le bien de notre commune. Ils sont divisés en 12 thèmes principaux :

1) Aménagement du territoire, centre de la commune	3
2) Urbanisme et logement	3
3) Transport et mobilité	4
4) Energie et climat	5
5) Économie circulaire et réduction des déchets	6
6) Nature, sécurité de l'eau et résilience climatique	6
7) Communication, gestion communale et participation citoyenne	7
8) Loisirs, détente, sport et culture (associations)	8
9) Commune sociale, personnes âgées, inclusion et intégration	9
10) École, enfants et jeunes	10
11) Commerce local et tourisme	11
12) Sécurité, santé et vivre ensemble	11

1) Aménagement du territoire, centre de la commune

Renforcer l'attractivité du centre du village et du campus sportif en revitalisant le centre du village en tant que lieu d'habitation, du commerce et de l'artisanat.

Pour cela nous allons :

- Rénover et agrandir le centre culturel Centre Prince Henri.
- Promouvoir la cohésion, entre autres par la création d'un lieu de rencontre local pour la population de Walferdange.
- Réaménager la place communale et l'arrêt de bus dans le cadre du réaménagement de la rue principale (N7), ensemble avec une participation citoyenne.
- Réaliser la transformation prévue de la maison n° 9 Route de Diekirch, située à côté de la galerie CAW. Ce bâtiment abritera à la fois un petit magasin (commerce local) et le service social.
- Revaloriser la zone le long de l'Alzette comme espace de détente.
- Construire une brasserie/un pavillon pour valoriser le campus sportif et renforcer la vie du village et des associations.
- Améliorer la gestion du stationnement en élaborant un concept global.
- Mettre en œuvre l'extension prévue du nombre de places de parking pour le stationnement de longue durée près de la gare (CFL).

2) Urbanisme et logement

Nous veillerons à améliorer la qualité de vie grâce à une planification communale à long terme, en mettant l'accent sur de bonnes infrastructures et un développement harmonieux de l'image du village. Parallèlement, nous nous engageons à poursuivre nos efforts en matière de création de logements abordables et à aménager un environnement dans lequel les personnes aiment vivre et travailler.

Pour cela nous allons :

- Mener à bien la mise en œuvre du nouveau plan d'aménagement général (PAG).
- Établir des lignes directrices durables transparentes pour tous les projets de construction (autorisations de bâtir et les autorisations PAP).
- Organiser des réunions d'information pour les habitant.e.s concernant chaque grand projet de construction et les projets publics d'envergure, afin de poursuivre notre conception transparente de la politique de construction.
- Exiger, dans les autorisations de bâtir et les plans d'aménagement particuliers (PAP), une clé claire pour le stationnement des vélos et des locaux qualitatifs de gestion des déchets.
- Renforcer les contrôles pendant la phase de construction des nouveaux projets.
- Continuer à mettre en œuvre le Pacte Logement 2.0.
- Accorder une attention particulière à l'accès prioritaire au logement abordable pour les jeunes résidents, ayant vécu ou travaillant dans la commune ou ses environs immédiats.
- Élargir l'offre de logements pour les personnes âgées et promouvoir la cohabitation intergénérationnelle.
- Maintenir notre logement d'urgence définitif et collaborer avec des partenaires conventionnés du ministère du Logement pour créer des logements supplémentaires destinés à des groupes de population particulièrement vulnérables.

- Poursuivre nos efforts en faveur de logements abordables et sociaux et promouvoir des formes de logement alternatives et innovantes. Nous mettrons en place un projet de coopérative de logement et finaliserons les projets pilotes « Tiny House » et « Rue Prince Henri » (PN17).
- Planifier et réaliser l'extension de la Cité Princesse Amélie en collaboration avec le Fonds du Logement.

3) Transport et mobilité

La politique de transport et de mobilité fait partie intégrante d'un bon développement communal, d'où la nécessité d'un plan de mobilité global qui aborde les différents défis. Nous voulons organiser la mobilité dans notre commune de manière à ce que toute personne, quel que soit son moyen de transport, puisse atteindre confortablement et en toute sécurité n'importe quelle destination dans la commune. La sécurité de tous, en particulier des enfants et des personnes ayant des besoins de mobilité spécifiques, est une priorité.

Pour cela nous allons :

- Planifier une amélioration générale et une extension du réseau de pistes cyclables et de l'infrastructure cyclable afin de promouvoir la mobilité active.
- Réaliser un passage souterrain pour piétons et cyclistes sous le pont (N7) entre la commune et le Centre Prince Henri.
- Remplacer la passerelle pour piétons et cyclistes près de l'école de Walferdange.
- Le raccordement prochainement prévu au réseau Vel'Oh sera étendu par la suite.
- Aménager une piste cyclable revêtue entre Bereldange et Bridel.
- Aménager une piste cyclable le long du garage Losch et jusqu'à la station d'épuration (rue du Pont).
- Réaménager les « Krommlängten » avec une piste cyclable sécurisée et apaiser la circulation.
- Prévoir davantage de places de stationnement qualitatives (sûres, pratiques et sèches) pour les vélos dans des endroits centraux (au Flex-Carsharing, à la CAW, aux aires de jeux, aux magasins, ...), ainsi que des emplacements plus grands pour les vélos cargos (avec remorques).
- Analyser la sécurité des passages piétons et corriger les points faibles.
- Améliorer la visibilité et la signalisation des pistes cyclables.
- Prévoir une meilleure accessibilité à la Gare de Walferdange.
- Mettre en œuvre des mesures d'apaisement du trafic par des aménagements (p. ex. îlots centraux, rétrécissements, réorganisation des places de stationnement, végétalisation, zones de partage, ...).
- Prévoir un filtre multimodal (« borne ») entre le parking écologique derrière la Pidal et le terrain de rugby afin d'empêcher le trafic de transit.
- Développer un concept d'apaisement du trafic pour les rues à fort trafic ou présentant des caractéristiques particulières.
- Participer activement au réaménagement de la N7, avec l'accent particulier mis sur le centre du village, l'agrandissement de l'espace de stationnement le long de la N7 (à côté du terrain de football, en face de l'« éduPôle ») et l'aménagement d'une piste cyclable.
- Développer d'avantage le covoiturage, avec des stations supplémentaires et un petit transporteur FLEX.

- Installer davantage des stations de recharge publiques : développer celles qui existent déjà et en rajouter de nouvelles décentralisées dans les zones résidentielles (notamment à proximité des habitations plurifamiliales).
- Électrifier le Flexibus Walfy et tous les bus scolaires.
- Électrifiez le parc de véhicules communaux là où c'est possible.

4) Energie et climat

Afin de préserver une planète vivable pour nous et nos enfants et de leur permettre de vivre dans la liberté et l'autodétermination, nous voulons prendre nos responsabilités pour limiter le réchauffement de la planète. Nous voulons poursuivre résolument la politique engagée en faveur de la neutralité climatique. Nous poursuivons activement l'objectif d'une commune climatiquement neutre, afin de réduire les dépendances énergétiques et de minimiser les émissions de CO₂ et de lutter contre le changement climatique.

Pour cela, nous allons :

- Utiliser le plein potentiel de notre commune (bâtiments) pour la production et le stockage d'énergie renouvelables :
 - Planifier de nouvelles grandes installations photovoltaïques sur les bâtiments publics où cela est faisable et raisonnable, ainsi que la couverture PV des parkings nouveaux et existants.
 - Analyser le potentiel de réseaux de chaleur de notre commune.
- Faire participer la population à la transition énergétique et promouvoir les coopératives énergétiques.
- Elaborer un plan de priorités pour la rénovation énergétique progressive ainsi que la décarbonisation de l'approvisionnement en chaleur de tous les bâtiments communaux et veiller à ce qu'aucun système de chauffage et de refroidissement fossile ne soit installé dans les nouveaux bâtiments communaux.
- Veiller à ce que l'administration communale soit un modèle en matière d'économie d'énergie et réalise le plein potentiel d'économie des bâtiments et de l'infrastructure communale.
- Offrir aux citoyens un soutien financier pour le passage aux énergies renouvelables, la rénovation énergétique de leurs habitations et l'installation de systèmes de récupération d'eau de pluie et de citernes.
- Prévoir une protection conséquente contre les inondations et les fortes pluies, ainsi qu'une végétalisation générale pour minimiser le phénomène de surchauffe et de nous adapter au climat futur.
- Poursuivre la mise en œuvre de la renaturation de l'Alzette comme une priorité absolue.
- Minimiser la pollution lumineuse dans l'espace public, en accord avec les aspects de sécurité en vigueur, et continuer à miser sur le passage progressif à l'éclairage LED. Cela implique également une réglementation communale concernant les publicités lumineuses.
- Promouvoir l'utilisation de produits locaux, végétariens, de saison, biologiques et issus du commerce équitable. Pour les manifestations organisées par la commune, des critères minimaux seront fixés dans les cahiers des charges.
- Poursuivre les mesures visant à réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines.
- Continuer à soutenir l'Alliance pour le climat et les projets Nord/Sud.

5) Économie circulaire et réduction des déchets

Nous promovons l'économie circulaire, facilitons le tri des déchets pour la population et contribuons à la prévention des déchets. Notre objectif est d'encourager des comportements respectueux de l'environnement et de promouvoir une gestion durable des déchets.

Pour cela nous allons :

- Étendre les heures d'ouverture du centre de recyclage et le transformer en centre de ressources avec un repair-café et un espace de seconde main.
- Poursuivre la stratégie locale de réduction des déchets et adapter les taxes sur les déchets de manière à récompenser les entreprises et les citoyen.ne.s qui réduisent leurs déchets.
- Lors des fêtes publiques, essayer, dans la mesure du possible, de viser les critères « Green Events » et de réduire les déchets.
- Mener des campagnes d'information régulières sur l'utilisation adéquate des canalisations d'eaux usées.
- Soutenir les syndicats de copropriétés dans le réaménagement des locaux à déchets. Proposer dans chaque immeuble résidentiel toutes les poubelles proposées de la commune (papier & carton, verre, déchets organiques, Valorlux et déchets résiduels), afin que tout le monde (qu'ils soient locataires ou propriétaires) ait la possibilité de trier leurs déchets de manière pratique et simple.
- Une fois par an, une « Grouss Botz » sera organisée. Les déchets seront quantifiés et permettront d'attirer l'attention sur la problématique du littering.
- Installer d'avantage des poubelles de tri dans l'espace public.
- Donner la priorité au principe Cradle-to-Cradle dans les marchés publics et veiller, lors de la construction ou de la rénovation, à utiliser des matériaux écologiques, non nocifs et réutilisables.

6) Nature, sécurité de l'eau et résilience climatique

Les premières conséquences du changement climatique nous touchent : nous sommes de plus en plus souvent et de plus en plus violemment confrontés à des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les vagues de chaleur, les inondations et les fortes pluies. Nous voulons mieux préparer notre commune à ces nouvelles situations, en mettant plus de verdure et moins de béton dans nos quartiers. Les espaces naturels existants seront préservés et développés dans l'espace urbain, afin de fournir aux citoyen.ne.s un cadre de vie attrayant, coloré et changeant au fil des saisons, tout en améliorant la qualité du climat et de l'air.

Pour cela, nous allons :

- Mettre en œuvre le pacte pour la nature, ainsi que les objectifs qu'il contient.
- Réduire au minimum l'imperméabilisation des surfaces et les sceller, les végétaliser et les rendre perméables afin de créer des espaces de détente frais dans l'espace public.
- Inciter la population à aménager leur jardin de manière naturelle et colorée en créant des mesures à débarrasser les jardins des graviers, en offrant chaque année un paquet gratuit de plantes vivaces (« Aktioun Päiperleck »), l'action « Bongert » et en organisant un concours communal du « plus beau jardin ».
- Poursuivre le concept de commune 'comestible' avec nos potagers surélevés à herbes aromatiques.

- Intégrer davantage de biodiversité dans l'espace public (haies, arbres fruitiers et noyers, murs de pierres sèches) et approfondir la collaboration avec le syndicat de protection de la nature SICONA.
- Protéger le patrimoine forestier communal et poursuivre le suivi concernant l'impact de la crise climatique et des vagues de sécheresse sur le patrimoine forestier en collaboration avec l'administration de la nature et des forêts.
- Examiner et mettre en œuvre des mesures visant à accroître la résilience de nos forêts et à les protéger contre les effets de la crise climatique et des vagues de sécheresse.
- Renforcer la sécurité de l'approvisionnement en eau potable en réhabilitant la source « Op der Roell » et en encourageant la consommation d'eau du robinet.
- Veiller à l'installation d'autres fontaines d'eau dans les espaces publics, y compris dans nos bâtiments communaux.
- Promouvoir une consommation responsable de l'eau et veiller à ce que le prix de l'eau couvre les coûts, conformément à la loi.
- Réduire la consommation d'eau dans les bâtiments et les installations municipales, et équiper, dans la mesure du possible, les bâtiments municipaux de systèmes de récupération des eaux de pluie.
- Mettre en œuvre et améliorer continuellement le plan d'action contre les inondations et le plan de gestion des risques en cas de fortes pluies.
- Entreprendre régulièrement des travaux de rénovation des infrastructures, effectuer toutes les réparations nécessaires sur le réseau d'eau et d'assainissement, et construire les déversoirs d'orage prévus par le SIDERO.
- Continuer à développer notre service d'urgence/de permanence propre à la commune, afin de pouvoir réagir de manière autonome en cas d'inondations, de fortes pluies ou d'autres urgences techniques et d'aider au mieux la population.
- Élaborer une stratégie visant à réduire l'utilisation de sel de déneigement et recourir à des alternatives durables lorsque cela est possible.
- Effectuer régulièrement des mesures de la qualité de l'air et publier les résultats de manière transparente.
- Réviser les plans d'urbanisme et les règlements sur les bâtisses afin de réduire le volume de déblais et d'étudier la possibilité de réutilisation sur le site de construction.

7) Communication, gestion communale et participation citoyenne

Une commune contemporaine, à l'écoute de ses habitant.e.s et ouverte, est accessible de manière simple et aisée, tant sur le plan physique que numérique. Dans notre commune diversifiée et en constante évolution, nous souhaitons relever les défis en impliquant activement l'ensemble de la population.

Pour cela, nous allons :

- Maintenir et poursuivre une collaboration harmonieuse entre tous les membres du personnel, indépendamment de leur statut.
- Veiller à ce que la commune de Walferdange reste un employeur attractif et fiable.
- Investir de manière significative dans la formation continue de nos membres du personnel, notamment pour renforcer la sécurité et la professionnalisation.

- Organiser le « Biergercenter » de manière plus accessible aux citoyens, par exemple en l'ouvrant une fois par semaine à l'heure du déjeuner.
- Examiner les services communaux pouvant être proposés sous forme numérique.
- Renforcer la participation et l'information de la population.
- Continuer à signaler systématiquement les chantiers de la commune (projets de construction, travaux routiers, etc.) en fournissant les informations nécessaires sur place, et les diffuser via tous les canaux de communication disponibles.
- Prévoir un budget pour les projets citoyens afin de mettre en œuvre des initiatives d'intérêt général proposées par la population.
- Assurer systématiquement une traduction simultanée en français et en anglais lors des réunions d'information et des consultations citoyennes.
- Améliorer davantage la communication avec la population, y compris sur les médias sociaux, et revoir le Walfer Buet (bulletin communal).
- Tenir compte de la diversité linguistique de la population de Walferdange et veiller à ce que les communications et publications importantes de l'administration communale soient diffusées dans plusieurs langues sur tous les canaux.
- Envisager l'introduction d'une application spécifique à la commune.
- Enregistrer les futures réunions du conseil communal sous forme audiovisuelle et les rendre accessibles à la population sur le site web de la commune.

8) Loisirs, détente, sport et culture (associations)

Il s'agit de maintenir et d'améliorer les excellentes infrastructures sportives à Walferdange, tout en continuant à soutenir les associations qui bénéficient du travail précieux de nombreux bénévoles. De plus, nous souhaitons créer une offre de loisirs variée et attrayante qui favorise les liens sociaux, la détente, la santé mentale et physique, et contribue à la qualité de vie. Nous encourageons une vie associative vivante tout en investissant dans le sport de loisirs.

Pour cela, nous allons :

- Continuer à renforcer les associations et le bénévolat.
- En plus de la cérémonie des sportifs méritants, introduire une cérémonie de distinction des associations culturelles et aux membres bénévoles.
- Organiser une journée de découverte de la commune où les associations de Walferdange pourront se présenter.
- Poursuivre l'adaptation et le développement des subsides aux associations, en vérifiant et en complétant les critères.
- Renforcer la communication autour du bénévolat, par exemple dans le Buet et les réseaux sociaux.
- Engager un coordinateur sportif et améliorer la coordination des activités entre les associations culturelles et sportives et la Maison Relais.
- Poursuivre les investissements dans les infrastructures sportives afin d'obtenir des conditions optimales pour les différentes disciplines :
 - Analyser la faisabilité d'un hall pour le tennis.
 - Étudier la faisabilité d'une couverture partielle de la tribune du foot, sans perdre l'esprit ouvert du site sous le chapiteau.
- Analyser la réactivation du mur d'escalade dans le hall sportif de Walferdange.

- Créer une infrastructure d'escalade de bloc (Boulder) en extérieur.
- Mettre en place des jardins communautaires, ainsi que des terrains pour des initiatives citoyennes.
- Créer un parc à chiens supplémentaire.
- Rendre les places publiques davantage utilisables et créer de nouveaux lieux de rencontre pour la population, élaborer un concept avec des aires de pique-nique et de barbecue.
- Maintenir et développer le nouveau concept du pot de Noël.
- Continuer à développer le matériel et la logistique pour les manifestations (par ex. en achetant un deuxième 'Spullweenchen') et les mettre à la disposition des clubs.
- Poursuivre le cinéma d'été et organiser un concert d'été.
- Continuer à moderniser le Walfer Bicherdeeg.
- Continuer à développer notre galerie communale CAW et le « Kids-CAW ».

9) Commune sociale, personnes âgées, inclusion et intégration

Nous nous engageons à mettre en place une politique sociale efficace et cohérente, en accordant une place importante aux seniors et aux personnes issues de l'immigration dans la politique communale. Notre objectif est de favoriser leur cohabitation digne au sein de notre commune. Nous considérons la diversité comme une opportunité et nous nous engageons à lutter contre les discriminations et à promouvoir l'inclusion.

Pour cela nous allons :

- Mettre à disposition des locaux appropriés pour un service social moderne, situé à côté de notre galerie CAW, en mettant en œuvre le projet de transformation au 9, route de Diekirch.
- Développer une offre d'information spécifique et adaptée sur toutes les aides disponibles au Luxembourg et sur les droits sociaux des citoyens.
- Adapter, si nécessaire, l'Allocation de vie chère.
- Assurer un déroulement attractif et digne des cérémonies civiles laïques [PACS, mariage, funérailles].
- Étudier la possibilité d'un cimetière forestier en commun avec une commune voisine.
- Mettre en place un service senior.
- Poursuivre la rénovation continue et le renouvellement de la structure d'habitation « Haus Am Becheler ».
- Participer à l'extension et à la rénovation du CIPA Niederanven, où la commune dispose de 26 chambres.
- Analyser et, si nécessaire, améliorer l'offre de « Repas sur roues ».
- Fournir un soutien financier pour le bracelet de téléalarme.
- Envisager à moyen terme d'autres structures pour les personnes âgées, comme des logements assistés et intergénérationnels.
- Continuer à organiser la fête des seniors en tant que partie intégrante de la vie communale pour favoriser les contacts sociaux.
- Mettre en œuvre le parcours cardio chez les Raschpëtzer.
- Développer l'offre de « baby-sitter » pour les adultes.
- Examiner la possibilité de projets intergénérationnels dans lesquels les enfants et les personnes âgées peuvent participer ensemble à des activités.

- Lors de la planification de nouveaux quartiers d'habitation, de la construction de routes ou de parkings, prendre en compte les besoins des personnes à mobilité réduite, des parents avec poussettes et des utilisateurs de vélos-cargos.
- Continuer à abaisser les bordures de trottoirs aux passages routiers afin de les rendre accessibles aux fauteuils roulants, aux poussettes et aux vélos.
- Poursuivre nos efforts pour atteindre les objectifs de la Convention sur l'égalité des chances.
- Veiller à utiliser un langage inclusif et approprié au genre dans la communication communale.
- Promouvoir une culture d'accueil chaleureuse, impliquer les nouveaux arrivants dès leur arrivée et organiser une cérémonie de bienvenue pour les « nouveaux Luxembourgeois ».
- Informer systématiquement les nouveaux arrivants, lors de leur inscription, sur l'administration communale et ses services, ainsi que sur la possibilité de participer aux élections.
- Continuer à organiser la « Fête Multikulti » tous les deux ans comme symbole de la cohabitation harmonieuse de toutes les nations.
- Maintenir les offres visant à rapprocher les non-Luxembourgeois de notre langue (Parrainage linguistique, café linguistique, offres de cours de luxembourgeois après le travail).

10) École, enfants et jeunes

Une bonne collaboration entre les parents, les enseignants et les éducateurs est importante pour le bien-être de nos enfants. Nous leur offrons un environnement sécurisé pour développer leur potentiel tout en soutenant les parents. Une infrastructure scolaire et de garde bien développée est donc d'une grande importance.

Pour cela nous allons :

- Mettre en œuvre l'étude sur le développement des écoles, qui a montré comment les infrastructures d'éducation scolaire et non formelle doivent évoluer pour faire face à la croissance démographique imminente de la commune.
 - Développer l'infrastructure scolaire à Bereldange et y établir un cycle 1.0 (Précoce).
 - En parallèle du développement de Bereldange, fixer les modalités de la rénovation énergétique et de la transformation du campus scolaire de Walferdange, y compris le Centre Princesse Amélie.
- Réorganiser le transport scolaire afin de répondre aux besoins des élèves et des parents. Nous étudions la possibilité pour les enfants du Précoce d'utiliser également le bus scolaire à l'avenir. Nous introduisons le concept du « Pedibus » et analysons la faisabilité d'un « Vélo-Bus ».
- Améliorer la sécurité routière devant les écoles et rendre le chemin à l'école plus sûr et attrayant pour les enfants qui viennent à pied ou à vélo.
- Poursuivre les primes pour les étudiants et le ticket « Interrail » pour les jeunes à leur 18e anniversaire.
- Nous engager pour la construction d'une piscine supplémentaire à la PIDAL afin de permettre à chaque enfant d'apprendre à nager. En même temps, nous nous opposons à ce que le 3e étage de la PIDAL soit utilisé exclusivement à des fins administratives et nous nous battons pour qu'il reste accessible à la population.
- Moderniser systématiquement nos aires de jeux et prévoir une aire de jeux à eau.
- Mettre en place un bureau pour enfants en tant que point de contact pour promouvoir l'éducation politique et la participation des enfants à la vie de la commune (en collaboration avec la Maison Relais).

- Transformer les cours d'école en espaces de jeux colorés, naturels et attrayants en collaboration avec les enfants et le personnel enseignant.
- Élargir l'offre d'éducation en plein air, créer des lieux d'apprentissage proches de la nature à l'école primaire, ainsi que prévoir et mettre en place une crèche « nature ».

11) Commerce local et tourisme

Renforcement du commerce local : Initiatives innovantes pour un centre-communal attractif offrant une haute qualité de vie et de séjour. Nous souhaitons développer une stratégie axée sur l'avenir pour le commerce local, en collaboration avec des experts nationaux, afin de favoriser une vie commerciale attrayante et diversifiée dans notre commune. Parallèlement, nous veillerons à entretenir les sentiers de randonnée et le patrimoine historique pour stimuler le tourisme local et promouvoir l'intérêt culturel et historique.

Pour cela nous allons :

- Effectuer une analyse de l'Impôt commercial communal (ICC) afin de garantir qu'il reste compétitif par rapport aux autres communes périphériques de Luxembourg-Ville.
- Installer un commerce local prévu dans le bâtiment 9, rte de Diekirch, à côté du Bureau social.
- Examiner la possibilité d'un « Pop-up Store » pour accroître l'attractivité et la diversité de notre commerce local.
- Étudier la possibilité de créer un espace de « Co-Working » et de « Co-Learning ».
- Améliorer l'accessibilité des commerces à vélo et aménager des places de stationnement pour vélos à leur proximité.
- Soutenir ponctuellement le commerce local avec des « chèques d'achat local ».
- Offrir une vitrine au commerce local sur le site web de la commune.
- Nous engager pour que les « Gipsminnen » de Walferdange soient de nouveau ouvertes aux visites et puissent continuer à être utilisées comme laboratoire géophysique.
- Construire une tour d'observation sur l'une des pylônes de haute tension à démonter dans le Grünwald.

12) Sécurité, santé et vivre ensemble

Dans notre commune diversifiée, nous nous engageons à créer des quartiers sûrs et accueillants pour tout le monde en favorisant une participation active de la population.

Pour cela nous allons :

- Poursuivre une collaboration étroite avec la police et le CGDIS (Corps grand-ducal d'incendie et de secours).
- Plaider en faveur d'un nouveau centre de pompiers intercommunal (idéalement un CIS3 avec des pompiers professionnels et volontaires) pour garantir la sécurité de la population en cas d'urgence dans un délai de 15 minutes.
- Nous engager résolument pour assurer une commune sécurisée en renforçant le travail de prévention, en veillant à l'ordre public et en aménageant les espaces publics de manière sûre.

- Assurer que les Agents municipaux disposent de tous les moyens nécessaires pour exercer pleinement leurs nouvelles compétences. Élaborer un plan local de sécurité et moderniser/réviser le Règlement de police.
- Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation contre la cybercriminalité et d'autres formes de fraudes.
- Continuer le service de médiation pour favoriser le dialogue en cas de litiges de voisinage.
- Proposer davantage de cours de premiers secours et de formations sur l'utilisation des défibrillateurs dans le cadre du travail de prévention.
- Organiser des journées de santé pour sensibiliser la population aux questions de santé physique et mentale.
- Continuer à fournir gratuitement des articles menstruels et des contraceptifs dans les toilettes publiques.
- Promouvoir la vie de quartier en soutenant activement les fêtes de quartier et en introduisant l'appli de quartier « Hoplr ».